

SOMMAIRE

Editorial

- Comptes-rendus CM (p 2)
- Travaux commune (p 6)
- Projets travaux (p7)
- Cérémonie (p9)
- Fête de la musique (p11)
- Centres aérés (p12)
- Repas des aînés (p14)
- Salon d'automne (p15)
- Fête du sport (p16)
- Ecoles et périscolaires (p16)
- Tournage d'un court métrage (p19)
- Prochaines manifestations (p20)
- Vie des associations (p20)
- Collectes des déchets (p22)
- Distributions des colis (p22)
- Messe, Chats errants, Prolifération de pigeons, Grippe aviaire (p23)
- Outils de communication de la commune (p24)



Réunion dans le cadre du PLUi



Fouilles archéologiques Résidences Seniors

Contacts Mairie

☎: 03 29 45 07 65

✉: accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

EDITORIAL

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

face à la complexité administrative

Le développement de l'urbanisme des 33 communes membres de la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc Meuse Grand Sud est conditionné par l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

La réalisation de celui-ci a été décidée par délibération du conseil syndical le 10 juin 2021. La complexité du code de l'urbanisme, les contraintes environnementales limitant l'artificialisation des sols, la pluralité de règlements à y adjoindre, l'obligation d'être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) document d'urbanisme produit par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Barrois et avec le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) élaboré par la Région Grand Est ont mobilisé l'énergie des élus et des services sur 4 années pour produire le projet d'arrêt du PLUi.

Celui-ci a été voté par le conseil syndical de la communauté d'agglomération le 6 novembre dernier. Mais la procédure n'est pas terminée pour autant. Il faut consulter pour avis 12 structures administratives qui sont partenaires et personnes publiques associées. Directement concernées, bien qu'ayant participé aux travaux, chacune des 33 communes devra émettre un avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et sur les dispositions du règlement qui impactent son territoire.

Si une commune émet un avis défavorable, le conseil communautaire devra délibérer à nouveau. Par la suite ce projet de PLUi vous sera soumis lors d'une enquête publique qui ne pourra être inférieure à 30 jours, ni excéder 2 mois. A l'issue de cette enquête le rapport du commissaire enquêteur sera transmis à la communauté d'agglomération, au préfet, au président du tribunal administratif et sera mis à disposition du public

Le projet pourra être modifié à l'issue de cette nouvelle phase à condition de ne pas remettre en cause les orientations générales du document. Le conseil communautaire pourra alors approuver le PLUi et il deviendra exécutoire dès sa transmission à l'autorité administrative compétente de l'Etat.

Gérard ABBAS

Gérard ABBAS,

Maire de Fains-Véel

Vice-Président de la CA Meuse Grand Sud

Vice Président du Conseil Départemental

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4/07/2025

Les délibérations concernant l'avenant à la convention de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du stade et l'acquisition d'œuvres d'art ont été adoptées avec 2 abstentions. Celle de l'acquisition de l'immeuble, 1 rue du Cachon, a été adoptée avec 2 abstentions et 2 contre. Les 17 autres délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MEUSE GRAND SUD (réhabilitation du stade) pour un montant de 20 000 €.

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (réhabilitation du stade) pour un montant de 120 000 €.

AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DU STADE - ACTUALISATION DES HONORAIRES : La revalorisation de 19 504,77 € H.T. des honoraires de la maîtrise d'œuvre SAS LIGNE H calculée sur la base de l'estimation réelle des travaux porte le marché à 57 854,72 € H.T.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ 4 RUE DE VÉEL APPARTENANT À LA SUCCESSION NOTTAT/MOUROT : Le conseil municipal donne son accord pour procéder à l'acquisition de l'immeuble au 4 rue de Véel 55000 Fains-Véel, cadastrée AB 245 d'une contenance de 193 m² auprès de France Domaine pour un montant de 10 000 € et transmettre à titre gratuit cet immeuble à l'OPH de la Meuse afin de permettre la construction d'un immeuble de 8 logements.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ 1 RUE DU CACHON APPARTENANT AUX CONSORTS LALLEMENT : Le conseil municipal donne son accord pour procéder à l'acquisition de l'immeuble au 1 rue du Cachon 55000 Fains-Véel, cadastrée AB 244 d'une contenance de 355 m² auprès des Consorts LALLEMENT pour un montant de 65 000 €, prendre en charge les honoraires de l'Agence immobilière d'un montant de 5 000 € et transmettre à titre gratuit cet immeuble en l'état à l'OPH de la Meuse afin de permettre la construction d'un immeuble de 8 logements.

ACQUISITION DE 9 PARCELLES DE TERRAINS AU LIEUDIT CÔTE GÉMINEL - RUE DE BÉGARENNE : Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition des parcelles AK 76, 77, 85, 79, 84, 86, 89, 99, 106 totalisant 20a 64ca au tarif de 0,10 € le m² soit un montant de 206,40 €.

ACQUISITION DE 3 PARCELLES DE TERRAINS AUX LIEUDITS SOUS FILOUE TERME ET SOUS DAME GILLES APPARTENANT À MME FLORENCE LENFANT : Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition des parcelles sises AN 45, de 3a57ca ; AN 60 de 11a 91ca et AN 81 de 3a90ca pour un montant de 441,14 € pour le fonds et 668 € pour le bois soit un total de 1 109,14 €.

ACQUISITION DE 6 PARCELLES DE TERRAINS AUX LIEUXDITS POIRIER LA DOUCE, LES POTEAUX, CÔTE GÉMINEL, FRAICUL, CHARUEL ET LA VÉRINE APPARTENANT AUX CONSORTS GILLET : Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition des parcelles sises AD 25 de 10a 76ca, AD 62 de 4a 10ca, AK 161 de 7a 38ca, AM 1212 de 4a 28ca, AP 119 de 13a 87ca, l'ensemble représentant 40a 39ca pour un montant de 928,97 € soit 0,23 € le m², AK 81 de 20a 10ca au tarif de 0,10 € le m² soit 20,10 €, ce qui porte le montant de la transaction à 949,07 €.

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UNE SURFACE SISE SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SUR FRAICUL, SECTION BB N°30, AVEC AMERICAN TOWER CORPORATION (A.T.C) : Le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer la convention d'occupation du domaine public d'une superficie de 66 m².

ACQUISITION D'ŒUVRES D'UNE ARTISTE PEINTRE LOCALE (patrimoine communal) : Le conseil municipal approuve l'acquisition de 4 tableaux pour un montant total de 3 350,00 € T.T.C. et leur exposition, à la vue du public, dans le hall de la salle de spectacle des Verreries, et dans la salle du conseil municipal de la mairie avec l'inscription de ces œuvres dans l'inventaire du patrimoine communal.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE BAR-LE-DUC POUR LA LIVRAISON DE REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE : En conséquence de la résiliation au 30 juin 2025, par l'Alsacienne de restauration, du contrat du marché public de livraison de repas au restaurant scolaire et considérant l'offre de la cuisine centrale gérée par la ville de Bar-le-Duc et sa réactivité, le conseil municipal, approuve la convention entre la commune et la ville de Bar-le-Duc, du 7 juillet 2025 au 31 décembre 2025, de fourniture de repas pour le restaurant scolaire.

AVENANT N°1 AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES RESTAURATION ET GARDERIE : Il précise le nouveau prestataire et les modalités de commande des repas.

FACTURATION AUX COMMUNES (scolarisation des enfants non-résidents - année scolaire 2024/2025) : Tarifs, par élève, appliqués aux communes de résidence dont les enfants ont été scolarisés à Fains-Véel durant l'année scolaire 2024/2025 : École élémentaire : 598,31 € - École maternelle : 1 869,33 €.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 (restauration scolaire - garderie périscolaire - école de musique) : Le conseil municipal, a pris acte de la résiliation du contrat de fournitures de repas par l'Alsacienne de Restauration à compter du 1^{er} juillet 2025 et de l'augmentation qui en résulte de 9,75% du prix de repas entre l'Alsacienne de Restauration et du nouveau prestataire la Cuisine Centrale de Bar-le-Duc. Il décide le maintien de la tarification 2024 de la restauration et de la garderie avec réajustement des quotients du taux d'inflation prévisionnel soit +1,4% et le maintien la tarification 2024 de l'école de musique.

TARIF DES AFFOUAGES : (campagne 2025) : Maintien du prix du stère à 9,00 €.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS : Calculées sur la base de l'activité 2024 avec les critères inchangés et le remboursement des charges de la maison Faucher elles s'élèvent à 17 466,36 € répartis entre 21 associations.

PUBLICATION DES TRANSACTIONS FONCIÈRES 2024 : Monsieur le maire informe l'assemblée des transactions foncières réalisées sur l'exercice 2024 : Étage de la Poste, place de la Mairie Départ le 30 septembre 2024 à Mme THIRION Vanessa (loyer mensuel de 600,00 €) et Étage de la MAM, place de la Mairie, Départ le 11 novembre 2024 de Mme MITROIU (loyer mensuel de 300,00 €). Acquisition de parcelles de terrain de : Consorts VANOLA (N° de cadastre AB 34 - AB 36 – AM 495 – BB 72 d'une contenance de 51a 25 ca) pour un montant global de 1 328,75 € et Mme BAILLY Véronique épouse PSAUME (N° de cadastre AR 143 d'une contenance de 10 a 02 ca) pour 423,20 €.

INFORMATION / MARCHES PUBLICS NOTIFIES EN 2024 : Marché de travaux entre 1 000 000 € HT et 5 537 999,99 € HT : Restructuration de l'îlot de la mairie et de l'école maternelle :

N° Lot	Attributaire	Montant HT	Signature acte d'engagement
1 VRD Espaces verts	Michel TP	149 917,95 €	29/04/2024
2 Démolition	Bellorini	19 777,00 €	29/04/2024
3 Gros œuvre - ravalement	Bellorini	239 908,61 €	29/04/2024
4 Charpente bois	Le Bras Frères	32 000,00 €	29/04/2024
5 Charpente métallique	Vignot et Cie	19 766,00 €	26/04/2024
6 Etanchéité-couverture	Le Bras Frères	104 500,00 €	29/04/2024
7 Menuiseries extérieures	Miroiterie du Moultoit	112 000,00 €	26/04/2024
8 Doublage-cloisons-plafonds	Tabacchi	72 558,88 €	29/04/2024
9 Menuiseries Int. et Ext.	Steiner Menuiserie	57 652,10 €	26/04/2024
10 Revêtements sols-faïences	Melocco	22 374,70 €	29/04/2024
11 Peinture	Tonnes	15 237,50 €	29/04/2024
12 Chauffage plomberie sanitaire	Lorraine Energie	153 201,00 €	29/04/2024
13 Electricité	A.B.I.	79 904,22 €	26/04/2024
14 Ascenseur	TK Elevator	26 400,00 €	26/04/2024
TOTAL		1 105 197,96 €	

Marché de fournitures et de services entre 20 000 € et 39 999,99 € HT : Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation, extension et protection des installations sportives municipales. Attributaires : Cocontractants Société LIGNE H et Société A3 Partenaires, architectes. Signature de l'offre de service pour acceptation le 08/01/2024 (38 350,00 € H.T. calculés sur un forfait de base de travaux de 450 000,00 € HT.).

INFORMATION / FORMATION DES ÉLUS SUR L'EXERCICE 2024 : M. Patrick VANNESSON, adjoint au Maire, a participé aux formations suivantes: Loi de finances 2024, Gestion de crise (Service Départemental d'Intervention et de Secours), Trésorerie principale (réorganisation et précision de la M57), Gestion des archives communales, Sécurité numérique et Pays du Barrois (Développement local).

INFORMATION / RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MEUSE GRAND SUD : Le conseil municipal, donne acte de la présentation du rapport d'activité 2024 de la communauté d'agglomération « Meuse Grand Sud) consultable sur le site internet de la commune www.fains-veel.fr.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/092025

Les 9 dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ HABILITATION, EXTENSION, ET PROTECTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES :

Après délibération, le Conseil Municipal décide sur proposition de la commission d'appel d'offres, d'attribuer le marché « habilitation, extension, et protection des installations sportives municipales » pour un montant global hors taxes de 237 163,96 € aux entreprises suivantes : HARQUIN : Lot 1 - Fondations / Gros œuvre : 48 517,50 € ; LE BRAS FRERES : Lot 2 - Couverture-Bardage métallique-ossature bois : 51 262,87 € ; PAQUATTE : Lot 3 - Menuiseries aluminium : 30 029 € ; LORRAINE ENERGIE : Lot 4 - Plomberie / sanitaire / chauffage : 24 000,00 € ; ERTEC : Lot 5 - Electricité : 37 040,54 € ; TABACCHI : Lot 6 - Plâtrerie : 13 277,20 € ; GIL ET ASSOCIES : Lot 7 - Revêtements sols durs-Faïence : 5 750,00 € ; TONNES : Lot 8 - Peintures : 7 377,85 € ; STTS : Lot 9 - Résine courts couverts tennis : 19 908,00 €

AVENANT N°1 AU LOT N° 12 DU MARCHÉ D'EXTENSION HALTE-GARDERIE ET

RESTRUCTURATION ÉCOLE MATERNELLE / MAIRIE DE FAINS-VÉEL : Vu les observations formulées et l'amélioration du projet qui en découlent, après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'avenant N°1 d'un montant de de - 3 850,00 € H.T. présenté par l'entreprise LORRAINE ENERGIE portant ainsi le montant du marché de 153 201,00 € H.T. à 149 351,00 €

DURÉE D'AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES AUX PERSONNES DE

DROIT PUBLIC : Le conseil municipal décide de fixer à 1 an la durée d'amortissement et autorise M. le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à effectuer toutes les formalités comptables et budgétaires sur la section de fonctionnement et d'investissement.

CLASSE DE NEIGE POUR LES ÉLÈVES DE CM1 : Le Conseil Municipal décide de participer à 50 % au coût de la classe de neige au Centre Montvauthier les Houches organisée du 9 au 13 mars 2026 pour les 17 élèves de CM1 soit la somme de 4 616,15 € et autorise le versement d'un acompte d'un montant de 2 769,69 €.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL : Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 220 € à l'amicale du personnel de la mairie.

VALORISATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES 2024 : Le Conseil Municipal valide les montants correspondant aux charges supplémentaires, au profit des 17 associations détaillées individuellement et représentant la somme globale de 140 435,98 € et, donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION « ROUTE PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE SAINT-MARTIN EN LORRAINE » : Le Conseil Municipal accepte l'adhésion à l'association « route patrimoniale et touristique Saint-Martin en Lorraine » sur la base d'une cotisation annuelle fixée dans la tranche de 1 000 à 3 000 habitants (Cette somme sera imputée à l'article N° 65748 du budget principal 2025).

ELABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE – DÉBAT EN CONSEIL SUR LES ORIENTATIONS :

Considérant l'extrait du projet de rapport de présentation, comportant à la fois la synthèse du diagnostic et l'exposition des enjeux, des objectifs et des orientations du RLPI, le Conseil Municipal prend en compte les conclusions du présent rapport dans les réflexions relatives à l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Il souhaite une application pragmatique de ce règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'ensemble des documents à intervenir et mener à bien cette affaire.

CONVENTION POUR LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES ET BUDGÉTAIRES

DU BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE DES ÉCOLES : Le Conseil Municipal accepte, la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire de la caisse des écoles.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/11/2025

Le conseil municipal s'est réuni afin d'examiner plusieurs dossiers essentiels pour l'avenir de la commune. Deux projets majeurs, centrés sur l'aménagement et la sécurisation de la voirie, ont particulièrement retenu l'attention.

DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENUE DE LA VAUX-MOUROT ET LA RUE HAUTE DE VEEL

Profitant des opérations programmées par ENEDIS pour la rénovation de son réseau haute tension, la commune souhaite procéder simultanément à l'enfouissement du réseau basse tension ainsi que de l'éclairage public. Le projet inclut également la création de places de stationnement, la réfection de la chaussée et l'aménagement de l'entrée de l'avenue de la Vaux-Mourot jusqu'au carrefour de la rue Haute de Véel. L'étude, d'un montant de 12 400 € HT, a été confiée au cabinet SAS BLL.

L'état de la rue Haute de Véel nécessite une réhabilitation complète. Le cabinet SAS BLL a donc également été mandaté pour réaliser une étude de faisabilité, d'un montant de 6 300 € HT, portant notamment sur la suppression des réseaux aériens,

la réhabilitation de la voirie, la mise en valeur sécuritaire de cette voie classée en zone de rencontre, limitée à 20 km/h et privilégiant les déplacements piétons. Cette étude permettra d'identifier les solutions techniques les plus adaptées pour renforcer la sécurité tout en modernisant les infrastructures.

FINANCES ET ACQUISITIONS

Le conseil a autorisé un emprunt d'investissement de 150 000 €, tout en conservant sa politique de la baisse de l'encours global.

Une décision modificative N°1/2025 sur le budget général a également été adoptée afin d'ajuster les crédits aux besoins constatés.

La commune a par ailleurs approuvé l'acquisition de douze parcelles de terrain situées aux lieudits Sous Filoue Terme, Sous Dame Gilles et Sous Rondeval Côte Droite, appartenant à Mme Véronique Fenaux, dans le cadre de la gestion et de la valorisation foncière du territoire.

PERSONNEL COMMUNAL ET DISPOSITIFS D'ASSURANCE

Le conseil a décidé l'adhésion au service d'assurance groupe du centre de gestion de la fonction publique de la Meuse pour la couverture des risques statutaires 2026–2029 et à la convention de participation pour le risque "santé" couvrant la période 2026–2031, incluant la fixation de la participation de l'employeur.

PRÉPARATION DU RECENSEMENT 2026

Dans la perspective du recensement de la population prévu en 2026, le conseil a procédé à la nomination du coordonnateur principal et de ses suppléants ainsi que de cinq agents recenseurs :

- ♦ Mlle Manon SLINKMAN domiciliée 1, chemin de Pisseloup à Fains-Véel
- ♦ M. Gilbert THIERY domicilié 7, avenue de la Vaux Mourot à Fains-Véel
- ♦ Mme Pierrette SIRANTOINE domiciliée 41, rue du Château à Fains-Véel
- ♦ Mme Sylvie SIRANTOINE domiciliée 12, allée Sainte-Catherine à Fains-Véel
- ♦ M. Michel SOULON domicilié 1, rue de Combles à Fains-Véel

RAPPORTS ANNUELS ET INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le conseil a approuvé le rapport d'évaluation de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) en date du 1er octobre 2025.

Les élus ont également pris connaissance des rapports annuels 2024 de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud concernant le prix et la qualité du service public de l'eau et celui de l'assainissement.

TRAVAUX

REHABILITATION DE ILOT MAIRIE / ÉCOLE MATERNELLE

Point d'avancement

Les travaux de gros œuvre se poursuivent à l'intérieur du bâtiment avec l'entreprise Bellorini, désormais rejointe par Lebras pour la couverture et le bardage, ainsi que par la Miroiterie du Foultot pour la pose des huisseries extérieures



La période des vacances d'été a également permis aux entreprises Paquette, Dumesnil et Tabacchi de remplacer les anciennes fenêtres par des modèles en aluminium à coupure thermique, de rénover une partie de la toiture de l'école maternelle et de remettre à niveau des faux plafonds et pose d'isolation par l'entreprise Tabacchi dans les classes de l'école

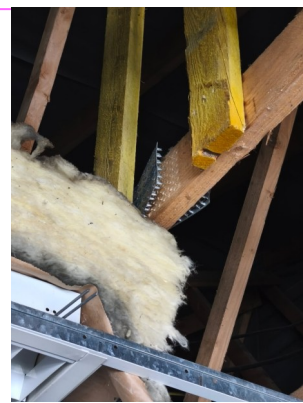
La grue, devenue inutile à ce stade du chantier, a pu être retirée, ce qui a permis de rétablir la circulation pour les fêtes de fin d'année. Cependant, à partir de la mi-janvier, des circulations alternées pourront être mises en place afin de permettre l'approvisionnement du chantier



Réfection d'une partie de la toiture de l'école maternelle rue du Cachon par l'entreprise Dumesnil
Cout de l'opération 29 104 €



Remise à niveau des faux plafonds et pose d'isolation par l'entreprise Tabacchi dans les classes de l'école maternelle
Cout de l'opération 7 052 €



Ces interventions ont nécessité un nettoyage approfondi des locaux, réalisé avec efficacité par nos Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), afin d'assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions



L'entreprise Paquette a procédé au remplacement des 6 fenêtres en bois côté cour par des menuiseries en aluminium laqué à coupure thermique
Cout de l'opération 19 608 €.



REHABILITATION ET EXTENSION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE

Les travaux préparatoires sont terminés

Une réunion regroupant les 9 entreprises du chantier s'est tenue le 20 octobre dernier, en présence des présidentes du Football Club et du Tennis Club, directement concernées par le calendrier des travaux. Le maître d'œuvre, Ligne H, a présenté l'organisation et la coordination prévues pour les 5 mois de travaux, en tenant compte des contraintes d'approvisionnement et de l'occupation des installations par les associations sportives. Les ordres de service ont désormais été notifiés à l'ensemble des entreprises, permettant le lancement officiel de la première phase du chantier. Montant de cette première étape : 238 622,28 € hors taxes (hors honoraires)

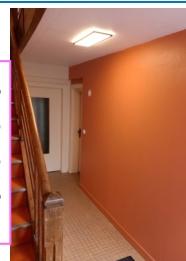


AUTRES TRAVAUX (Salle Rostand, Cabinet médical...)



Remaniement des tuiles de la toiture de la salle Rostand par l'entreprise Dumesnil

Réfection de l'entrée des cabinets du kinésithérapeute et des infirmières, par les services techniques



PROJETS TRAVAUX

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES – RUE DU PRESBYTERE (RÉSIDENCE AGES ET VIE)

Des fouilles archéologiques ont été réalisées rue du Presbytère sur un site archéologique sensible, sous le regard attentif du maire. Mandaté par la société Ages et Vie, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), avec le concours de l'entreprise PFENDER, a procédé à des prélèvements et relevés en ouvrant un réseau de tranchées exploratoires. Le site présente un intérêt particulier : il témoigne d'occupations gallo-romaine et médiévale, et abritait autrefois un château détruit dans les années 1820. La Municipalité soutient activement le projet Ages et Vie, dont la mise en œuvre a été retardée par plusieurs facteurs liés notamment à la période Covid, aux délais nécessaires au morcellement du terrain appartenant au Centre Hospitalier, à la restructuration d'Ages et Vie liée à sa forte croissance, dans un contexte économique difficile pour le secteur médico-social ne facilitant pas de tel projet.



Le permis de construire, délivré en février 2025, porte sur 2230 m² et prévoit 16 studios pour Seniors. Il était conditionné à la réalisation du diagnostic archéologique pour vérifier la présence éventuelle de vestiges. Les résultats actuels indiquent qu'aucune découverte ne devrait retarder le lancement du chantier, prévu pour 2026.



PROJET DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE L'EGLISE A VEEL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a été sollicité pour mener une étude de faisabilité sur la requalification de la rue de l'Eglise à Véel. Une réunion publique, pour la présentation de ce projet s'est tenue le 5 septembre 2025 à 18h30 à la mairie de Véel. Les habitants des rues d'Egremont, de l'Eglise, Saint Martin et ruelle de l'Eglise avaient préalablement reçu un mailing les informant de ce projet et date de cette réunion publique.

CIMETIERES (Entretien et concessions)

La commune de Fains-Véel entretient les 3 cimetières du village, incluant les opérations de tonte et de débroussaillage limités au nettoyage des allées (**L'entretien des espaces situés entre les tombes incombe aux propriétaires des concessions**).

Pour la fête de la Toussaint de nombreuses familles se sont rendues dans les cimetières de Fains et de Véel pour entretenir et fleurir les tombes de leurs proches. L'équipe des espaces verts s'est mobilisée pour procéder à un grand nettoyage des allées dans les 3 cimetières communaux. Ces travaux d'entretien visent à offrir à tous un cadre propre et accueillant pour le recueillement en cette période de mémoire et de respect des défunts.



La Commune procède au relevé des concessions funéraires dont le terme est échu. 50 pancartes ont été déposées sur les concessions à renouveler (Tarifs de renouvellement des concessions : 30 ans / 300 € ; 50 ans / 500 €). Les familles concernées sont invitées à contacter le secrétariat de la Mairie (tél : 03 29 45 07 65) pour le renouvellement de ces dernières ou éventuellement manifester leur intention d'abandon. À défaut de renouvellement la concession sera reprise par la commune, conformément à la réglementation en vigueur.

ALERTE – RECRUESCENCE DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La municipalité informe l'ensemble des habitants qu'une augmentation du nombre de nids de frelons asiatiques a récemment été constatée sur le territoire communal. Le frelon asiatique est une espèce invasive pouvant présenter un danger, notamment lorsqu'il s'installe près des habitations, dans les jardins, les haies ou les vergers. Il est donc demandé à chacun de faire preuve de vigilance.

Conduite à tenir : Ne tentez en aucun cas de détruire ou d'approcher un nid, Évitez de provoquer ou de perturber les insectes (vibrations, jets d'eau, fumée, etc.). Intervention possible via une association locale : Le GDSA 55 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Meuse) peut organiser l'intervention un professionnel spécialisé.

Contact : 07 89 41 92 00 ; Sites : www.gdsreseau3m.com ou www.lefrelon.com

Intervention à proximité du stade



NID DE GUEPES

La commune a missionné, l'entreprise 2B3D pour la destruction d'un nid de guêpes sous le préau de la cité Faucher (Stade).



AFFOUAGES 2025-2026

7 inscriptions sont enregistrées au 26/11/2025.

Les inscriptions étaient ouvertes du 01/10 au 30/11/2025 à l'accueil de la mairie (*information publiée plusieurs fois sur le site internet et l'application City-All dès le 1/10/2025*) *Plus d'informations dans les onglets « Ma Mairie » et « Règlement des affouages » sur le site internet : <https://www.fains-veel.fr>*

L'attribution des lots en présence de l'ONF est programmée mi-janvier 2026

REPORT PASSAGE DE LA BALAYEUSE

À la suite d'un changement d'organisation au sein de la société SUEZ, les prestations de balayage prévues les 17 et 18 décembre 2025 sont avancées **aux 9 et 10 décembre 2025.**



CEREMONIES

18 JUIN



Après lecture du message, dépôt de gerbes, sonneries réglementaires et remerciements des autorités aux porte-drapeaux, un pot de l'amitié a été servi dans la salle Rostand.



L'appel du général de Gaulle devenu symbole

C'est en présence de M. Christian Robbe-Grillet, secrétaire général de la préfecture, Gérard Abbas maire, vice président du conseil départemental et de Meuse Grand Sud, élus, associations patriotiques avec drapeaux, représentants du conseil municipal des jeunes enfants, orchestre d'harmonie et de la population, que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin.



+ de photos sur le site internet : <https://www.fains-veel.fr> : onglets : Tourisme / Galerie photos / cérémonie du 18 juin

11 NOVEMBRE

La commune a commémoré le 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Comme chaque année, élus, anciens combattants, associations patriotiques, pompiers, conseil municipal des jeunes enfants rejoints par leurs camarade de l'école élémentaire, et habitants se sont rassemblés pour rendre hommage à toutes les victimes de la Grande Guerre et à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Une délégation d'élus et d'Anciens Combattants s'est rendue au cimetière de Véel afin de fleurir les tombes des aviateurs de la Royal Air Force reposant sur notre commune.

À 10 h, l'ensemble des autorités et participants se sont rassemblés devant le monument aux morts. La cérémonie a débuté par la lecture du discours du maire, suivie par celle du message officiel des ministres des Armées et des anciens combattants. Cet hommage s'est poursuivi par le dépôt de gerbes des élus et représentants du monde combattant suivi d'une minute de silence en mémoire à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la Nation.



Dans son discours M. le maire a rappelé l'importance de la mémoire collective, le devoir de transmission aux jeunes générations et la nécessité de préserver la paix, valeur essentielle mais toujours fragile.



Les membre du conseil municipal des enfants rejoints par des élèves de l'école élémentaire pris en charge par un adjoint ont interprété la Marseillaise

L'Orchestre d'Harmonie a poursuivi avec La Marseillaise puis Le Père la Victoire, renforçant la solennité de la commémoration.



À l'issue de la cérémonie, les participants ont été conviés à la Salle Rostand pour un moment de convivialité.

+ de photos sur le site internet : <https://www.fains-veel.fr> : onglets : Tourisme / Galerie photos / cérémonie du 11 novembre

FETE NATIONALE ORGANISEE LE 13 JUILLET AU SOIR



DES FESTIVITES DU 13 JUILLET BIEN SUIVIES PAR LES HABITANTS ET VISITEURS

Ces derniers se sont rassemblés autour des traditions du 13 Juillet, mêlant animations festives, spectacle nocturne et cérémonie républicaine pour rendre hommage aux valeurs de la démocratie. La cérémonie officielle a débuté à 20h30. Elus, personnalités locales, anciens combattants, musiciens de l'orchestre municipal, responsables d'associations, pompiers du centre de secours, habitants ont marqué une minute de silence avant le dépôt de gerbes au monument aux morts.



Le marché local mensuel s'était déroulé le matin au cours duquel nos fidèles commerçants ont proposé leurs produits locaux et artisanaux aux nombreux chalands.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec le lâcher de ballons, la retraite aux flambeaux et la distribution de bonbons ainsi que les donneurs de sang qui ont reçu leur diplôme.



FETE DE LA MUSIQUE

Une journée ensoleillée et vibrante à Fains-Véel

Les musiciens ont joué en plein soleil, offrant une Fête de la Musique particulièrement chaleureuse ce samedi 28 juin. La journée a débuté avec un concert donné par l'école de musique, qui avait mobilisé ses classes et ses ensembles pour l'occasion.

Tout au long de l'après-midi, le public a pu entendre la classe de chant, les guitares, le cor d'harmonie, les percussions, le piano, la trompette, le violon, sans oublier l'orchestre d'harmonie, qui a proposé une surprenante et très appréciée prestation rock.

Le Finn's Orleans Band, accompagnant l'orchestre d'élèves, a apporté une énergie communicative, tandis que le jazzband a séduit avec son expérience et son élégance musicale.

Les accordéonistes, quant à eux, ont joué au cœur du public, créant une atmosphère conviviale et immersive.

Pop-rock et country pour animer la soirée

Grâce au soutien des bénévoles de l'association, la buvette et la petite restauration ont fonctionné tout au long de la journée, favorisant les moments d'échanges entre habitants.

En soirée, les groupes se sont succédé sur scène :

Stellen, pétillant duo chant/guitare qui a revisité avec talent les standards pop-rock français et anglo-saxons ;

Romy's, groupe nancéien de country qui a pris le relais. Les cinq musiciens et la chanteuse, Romane, ont enflammé la scène, entraînant le public dans la danse jusqu'à 23 h.

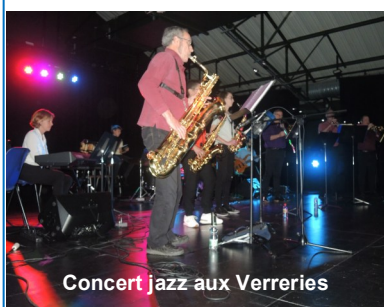


Une école de musique dynamique et ouverte à tous

L'école de musique de Fains-Véel, forte d'une équipe de 10 professeurs, accueille tous les publics et propose des cours de clarinette, accordéon, trompette, cor d'harmonie, batterie/percussions, saxophone, piano, violon et chant.

JOURNÉES DU PATRIMOINE À FAINS-VÉEL (20 et 21 septembre)

Les journées du patrimoine local ont séduit un certain public autour de découvertes variées. Familles, passionnés d'histoire, simples promeneurs ou curieux se sont retrouvés dans cette édition conviviale sur des sites différents :



L'église Sainte Catherine où une exposition était consacrée aux prêtres ayant officié sur la commune de Fains sur la période 1563 à 2025 et l'église Saint Martin.



Le salon d'honneur avec le vitrail de la Marianne et de la salle du conseil pour la découverte de deux toiles de Mme Béatrice HAAG présente. Enfin le concert de jazz avec Finn's Orleans Band et Jazz Band Finnois (Très beau succès auprès du public) s'est produit dimanche 21 septembre aux Verreries.

CENTRE AERE D'ETE



Les enfants ne s'ennuient jamais au centre aéré!

Lundi 7 juillet, le centre aéré a ouvert ses portes et accueilli les enfants âgés de 3 à 12 ans jusqu'au 22 août dans les infrastructures de la commune (stade, cité Faucher, restaurant...) sous la responsabilité de Mathilde Laffont et Martin Lion, assisté de Maya, Jennifer, Lola, Antua et Yaya.

La plupart des enfants issus de la commune ne seront pas dépayssés par la cantine qu'ils fréquentent tout au long de l'année scolaire et les petits nouveaux s'intègrent facilement.

Parmi les animations, on peut citer beaucoup d'activités diverses et variées (jeux de coopération, travaux manuels, cuisine, mini-camps, veillées, sortie piscine, visite de la Suzanne et découverte de la légion romaine de la Cité des Leuques de Nasium, à Saint-Amand-sur-Ornain...)



L'aspect culturel est également assuré par des intervenants extérieurs, comme Salma de Reims qui a animé la découverte des volcans en simulant une éruption avec du vinaigre et du bicarbonate de soude.

CENTRE AERE D'AUTOMNE

Ce matin du lundi 20 octobre, le centre aéré de Fains-Véel a accueilli 30 enfants dans les infrastructures de la commune !

Encadrés par Mathilde, la directrice, et son équipe d'animateurs, les enfants ont vécu une semaine pleine d'activités, de rires et de découvertes. Une belle et excellente semaine en perspective placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de jouer ensemble !



Les futurs pâtissiers



Mardi 21 octobre Les enfants ont mis la main à la pâte en préparant de délicieux gâteaux au yaourt aux fruits ! Un vrai moment de partage, de gourmandise et de rires en cuisine. L'après-midi, malgré quelques gouttes de pluie, balade bottes aux pieds et bonne humeur au rendez-vous ! Une journée pleine de découvertes, de saveurs et de sourires.



Une grande journée de jeu pour partir à la découverte de nos personnages mystère ! 🤖
Ambiance, rires et esprit d'équipe au rendez-vous 🙌



Animation sportive



Visite du fort

Dernier jour au centre aéré !
Une belle journée pour clôturer la semaine avec la visite du Fort de Mont les Neufchâteau.
Merci à tous pour cette superbe semaine passée ensemble !



Jeudi matin Création d'une maison de fée
Atelier créatif où chacun a imaginé et fabriqué une petite maison magique pleine de détails féeriques !
L'après-midi : Quiz de la semaine - Mets tes connaissances à l'épreuve dans un grand quiz ludique et amusant !
Boum d'Halloween
Musique, danse et ambiance effrayante pour clôturer la journée en beauté.

REPAS DES AINES DE FAINS-VEEL



Un repas des aînés chaleureux et festif

Superbe ambiance ce dimanche 19 octobre à la salle Rostand pour le traditionnel repas des aînés animé par l'orchestre Nelly.

Musique, danse, bons petits plats et échanges chaleureux ont rythmé cette belle journée.

La commune compte 440 habitants de 70 ans et plus.



Cette année, 91 aînés inscrits, accompagnés de leur conjoint ou compagnon, ont porté le nombre total de convives à 110.



Un grand merci à Monsieur le Maire, aux adjoints, conseillers municipaux et bénévoles pour leur aide précieuse et leur présence tout au long de l'événement. Un véritable moment de convivialité et de bonne humeur partagé par tous !



Doyenne et doyen du jour récompensés



Les bénévoles ont été remerciés
par le maire

Félicitations à la doyenne, Mme Geneviève Remy et au doyen M. Robert Storper, qui ont reçu un petit cadeau souvenir en l'honneur de leur participation.

Toutes les photos sont à retrouver sur le site de la commune : fains-veel.fr → Tourisme → Galerie photos → Repas des aînés 19-10-2025

SALON D'AUTOMNE

Une belle réussite !



Les 25 et 26 octobre, l'Office municipal de la culture et des loisirs a organisé son 9^e Salon d'Automne aux Verreries. L'événement a une nouvelle fois mis en lumière la richesse artistique et artisanale de notre territoire.



Peintres, écrivains, créateurs de bijoux, céramistes, artisans du textile, sculpteurs sur métal, fabricants de jouets en bois... de nombreux exposants ont présenté leurs œuvres et savoir-faire.

Un espace bien-être rassemblait producteurs de miel, tisanes et soins.



Pour rendre la visite agréable à tous, des espaces détente, ateliers, jeux pour enfants, ainsi qu'une buvette et une petite restauration étaient proposés.



Avec plus de 800 visiteurs sur le week-end, le Salon d'Automne a rencontré un succès remarquable, témoignant de l'attachement du public à la création locale et aux rencontres conviviales.

Un grand merci aux exposants et bénévoles pour leur engagement.



Rendez-vous en 2026 pour une édition encore plus inspirante !



Toutes les photos sont à retrouver sur le site de la commune : fains-veel.fr → Tourisme → Galerie photos → Salon d'automne

FETE DU SPORT ET DE LA CULTURE

une édition 2025 en test !



La fête des sports et de la culture 2025 a transformé le stade et la piste des ULM en véritable vitrine du dynamisme associatif Finnois et Veillot. À la demande des associations, l'événement s'est tenu un samedi après-midi, une formule en test qui demande à être analysée.



De nombreuses disciplines étaient représentées : tennis, tennis de table, pickleball, football, arbalète, tir à l'arc, pétanque, VTT, cyclo, marche, karaté, ULM, jeunes sapeurs-pompiers... Une offre riche qui a séduit les familles et tous les âges.

Parmi les jeunes visiteurs, le petit Tom, 7 ans, a particulièrement apprécié sa découverte du tennis.

« J'ai appris à tirer fort pour lancer loin. J'aimerais bien m'inscrire au tennis ». Belle satisfaction pour Annette Marsat, présidente du tennis club, fière d'avoir pu faire découvrir le plaisir de jouer au tennis et d'accueillir peut-être un petit nouveau.



C'est aussi le souhait de Kelly Médard, présidente du football club, et de tous les responsables associatifs, qui aimeraient que de nouveaux Finnois et Veillots viennent grossir leurs rangs. La journée s'est achevée par la remise des récompenses du fair-play et le verre de l'amitié offert par l'Office Municipal des Sports dans une ambiance musicale assurée par le Jazz-Band.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

FÊTE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Parents et amis se sont retrouvés dans la cour de l'école maternelle pour applaudir les enfants lors de leur spectacle de fin d'année.



L'école compte 2 classes regroupant 37 élèves dont la classe de petite section assurée par Mme Norbeto-Da Silva, et celle des moyennes et grandes sections dirigée par M. Watrin.

Les enfants ont présenté un spectacle vivement applaudi : une chanson sur la peinture, suivie de farandoles et de gestes chorégraphiés, préparés avec soin par les enseignants et les aides.

Le spectacle a débuté dans la cour avant que les familles ne prennent la direction du stade, où les animations se sont poursuivies. Tout au long du trajet, chacun pouvait admirer les œuvres réalisées par les élèves, exposées dans les rues du village. Une fête joyeuse, émouvante et très suivie, qui restera un beau souvenir pour les enfants... et un moment symbolique pour leur directeur, chaleureusement applaudi pour ses dernières semaines au sein de l'école.



DES LIVRES POUR BIEN COMMENCER LES VACANCES

Les 25 élèves de CM2 de l'école élémentaire accompagnés de leur enseignante Mme Nadège Gros se sont vus offrir par M. Le Maire deux ouvrages lors d'une remise officielle en mairie :

- L'Odyssée d'Homère, offert par le ministère de l'éducation nationale ;
- Pauline et sa bande mènent l'enquête, roman jeunesse offert par la mairie.

Ce dernier, écrit par Angélique Bosmaher et Ghyslaine Schweizer, illustré par Ellie de Fains-Véel, s'inspire de la résistante Laure Diebold-Mutschler et plonge les jeunes lecteurs dans l'Alsace annexée des années 1940. L'autrice meusienne Angélique Bosmaher, membre de l'association Plume, était d'ailleurs à l'honneur lors de cette cérémonie.

A l'issue de cette réception dans le salon d'honneur, les élèves ont découvert la salle du conseil municipal guidés par les adjoints au maire, Patrick et Élise.



Une expérience mêlant littérature, histoire et citoyenneté, très appréciée par l'équipe enseignante.



AU FIL DE L'EAU : LES ENFANTS REMONTENT LE TEMPS

Cet été, les enfants du centre aéré de Fains-Véel ont mené un joli projet artistique : sérigraphier des tee-shirts inspirés de l'histoire du village, du canal et des métiers d'autrefois.

Accompagnés par l'artiste plasticienne Virginie Micucci et les équipes d'animation, ils ont imaginé ce qu'ils auraient aimé faire en 1900 : batelier, lavandière, sabotier, maîtresse d'école... Autant de métiers qu'ils ont ensuite illustrés sur leurs tee-shirts.



Exposées le long du ruisseau près de la mairie, ces créations poétiques ont offert aux passants un véritable voyage dans le temps.

Ce projet, réalisé avec plusieurs partenaires culturels, met en valeur le patrimoine local et a fédéré enfants, habitants et associations autour d'une belle aventure artistique.



RENTREE SCOLAIRE

C'était l'heure de la rentrée des classes dans tous les écoles de la commune (Elémentaire et maternelle) ! Appréhension et grande première pour certains, la force de l'habitude pour d'autres ; dans tous les cas, les vacances étaient belles et bien finies ! **Retrouvez toutes les photos sur : <https://www.fains-veel.fr> - onglets : Tourisme / Galerie photos / Rentrée scolaire 2025**

ECOLE MATERNELLE

Traditionnel scénario de la rentrée avec les tout-petits scotchés à la robe ou au pantalon de leurs parents, les téméraires qui font déjà l'inventaire des jeux et les grands qui racontent leurs vacances, sans oublier les adultes qui sont encore plus stressés que leur progéniture.

« La rentrée s'est bien passée. C'est une rentrée sereine et nostalgique ! », souligne Eric Watrin, le directeur.

« De nombreux travaux ont été réalisés à l'école maternelle pendant les vacances : rénovation de la classe des petits, changement des fenêtres, installation d'une pergola, plantation de glycines grimpantes et végétalisation de la cour ».

« C'est ma toute dernière rentrée, car je suis en retraite le 1er octobre », lance Eric Watrin.

Une information déjà connue de tous, mais s'il ne lui reste plus que quelques jours à faire classe et diriger l'école maternelle, l'enseignant entend cependant accomplir sa mission jusqu'à la dernière heure. « Je mets tout en route pour que la continuité pédagogique et la direction soient les plus aisées possibles ».



ECOLE ELEMENTAIRE

« Pour ma 2e rentrée scolaire à l'école Finnoise, je suis ravie de retrouver une équipe enseignante dynamique et soudée », dit la directrice, Marie-Hélène Lahaye.

À peine la prérentrée passée, l'équipe enseignante est déjà en ordre de marche pour « apporter à chaque enfant les meilleures chances de réussite dans un cadre d'apprentissage serein ».

L'enseignement moral et civique prend tout son sens avec la participation des élèves à la vie municipale et au conseil des délégués, mis en place au sein de l'établissement.

Le dispositif « Émile », pour un apprentissage novateur des langues, est reconduit par Nadège Gros, maîtresse bilingue de CM2. Cette méthode immersive, où certaines matières sont enseignées en anglais, permet aux élèves de développer leurs compétences linguistiques tout en consolidant leurs acquis dans d'autres disciplines. Dès le mois d'octobre, toutes les classes bénéficieront de l'intervention d'une assistante américaine : Evelyn Black.

L'école s'engage aussi, cette année encore, dans le dispositif « École et cinéma ». La classe de CE1 poursuivra son projet musical en collaboration avec l'école de musique. Les enseignantes souhaitent maintenir une dynamique de projet collectif pour favoriser le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Enfin, la pratique du sport sera développée grâce au partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et au rapprochement avec les associations sportives locales. Un séjour de ski en Haute-Savoie est même prévu pour la classe de CM1, tandis que des ateliers de sciences sont programmés sous la houlette de Dominique Hédin. Tous les ingrédients sont donc réunis pour une riche année scolaire 2025-2026.



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE PART À LA RETRAITE



La municipalité a réuni parents, amis et collègues pour saluer le départ à la retraite d'Éric Watrin, directeur de l'école maternelle depuis 9 ans.

Le maire a souligné son engagement auprès des jeunes enfants et sa collaboration constante avec la commune, rappelant notamment les travaux récents réalisés dans l'école (remplacement des menuiseries, installation d'une pergola, Enrobé de la cour, nouveaux jeux extérieurs... et amélioration générale du cadre scolaire)



Les grandes étapes de la carrière d'Éric Watrin retracées par M. le Maire :



- Entrée à l'école normale en 1983,
- Nomination comme instituteur en 1987,
- Premier poste de titulaire mobile à Haironville en 1989,
- Même fonction à Fains-Véel en 2008 puis à l'école Jean-Cocteau de Bar-le-Duc en 2010,
- Poste fixe en grande section à la maternelle Edmond-Laguerre,
- Arrivée à l'école de Fains-Véel en 2011, avant d'en devenir le directeur en 2016. Éric Watrin envisage désormais de profiter pleinement de sa retraite et de se consacrer à ses activités sportives.

ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ENFANTS



Vendredi 17 octobre 2025, Mme Lahaye et ses élèves de CM1 se sont rendus en mairie pour participer aux élections du Conseil Municipal des Jeunes Enfants (C.M.J.E.).

A l'occasion de la fête d'Halloween, les élèves, tous déguisés ont élu leurs représentants (Melle Hussin Elina - M. François Gabriel - Melle Lombard Lou - Melle Comus Lucie - M. Amann LOPEZ Luke - M. Horlier Ydris



La municipalité félicite les participants pour leur engagement citoyen et leur enthousiasme.

TOURNAGE D'UN COURT MÉTRAGE À FAINS-VÉEL

L'association Expression 55 et l'équipe du court métrage Gaspard Intranquille, soutenus par le Département, la DRAC Grand Est, Meuse Grand Sud et les communes de Bar-le-Duc et Fains-Véel, ont tourné plusieurs scènes du film sur notre commune.



Réalisé par Arthur Bart, originaire de la Meuse, le film retrace la journée d'un adolescent et met en valeur des lieux qui ont marqué le réalisateur. Si une partie du tournage a eu lieu à Bar-le-Duc, plusieurs séquences ont été réalisées à Fains-Véel sur des terrains privés. Le tournage s'est déroulé du 18 au 31 août, dans de bonnes conditions. L'équipe a veillé à assurer la circulation des riverains en toute sécurité, grâce à la présence d'agents dédiés.



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAINT NICOLAS

Saint Nicolas et son compère le Père Fouettard feront halte à Fains-Véel pour le plus grand plaisir des petits et des grands **vendredi 5 décembre** :



- 18h30 : Départ du cortège depuis le stade municipal
- 19h00 : Arrivée du défilé sur la place de la Mairie
- 19h20 : Accueil officiel par M. le Maire
- 19h00 : Feu d'artifice tiré au-dessus de l'église Sainte-Catherine
- 19h50 : Distribution de bonbons, photos avec Saint Nicolas et le Père Fouettard, et manège pour les enfants

Venez nombreux partager ce moment festif et traditionnel !

REVEILLON DANSANT AUX VERRERIES (Mercredi 31 décembre)

Où fêter le Nouvel An cette année ?

Quand retentira le fameux « 3... 2... 1...

Bonne année ! », où serez-vous pour célébrer le passage à 2026 ?

Chaque 31 décembre, on cherche une soirée un peu différente pour terminer l'année en beauté...

et commencer la suivante dans la bonne humeur !

L'association **Vivre en Fains** et ses bénévoles vous propose de célébrer la Saint-Sylvestre lors de son réveillon dansant, à la salle des Verreries.

(Réservation : 06-87-72-01-76 / maucourt.claude@orange.fr)



VIE DES ASSOCIATIONS

AFA LES SOURCES / SECTION TRICOT- COUTURE

La section tricot couture de l'association AFA les sources a repris ses activités avec en moyenne six personnes qui s'adonnent au tricot, crochet et à la couture. Ce sont des moments de rencontres, partages et d'échanges dans une ambiance très conviviale. Entre tradition et modernité, jadis associée aux grands-mères, cette activité répond aujourd'hui aux besoins d'un retour aux sources. Elle permet aussi de se reconnecter à la simplicité avec des réalisations diverses et gratifiantes, vêtements ou accessoires à créer pour soi ou pour offrir. De plus en plus de jeunes, grâce aux réseaux sociaux, s'intéressent au tricot et au crochet. Cette activité se déroule tous les 15 jours à la salle Rostand, place de la mairie avec ses passionnées. Leur objectif serait, de fédérer et fidéliser plus de personnes de tous âges désirant participer.

Renseignement et contact : Mme Castello : 03 29 45 01 46



BROCANTE DU FOOTBALL- CLUB



La brocante du dimanche 24 août 2025 à Fains-Véel organisée par le Football-Club a rencontré un très grand succès.

Cette traditionnelle brocante a rassemblé de nombreux exposants et visiteurs sous un beau soleil. La Présidente Kelly Medart remercie tous ceux qui sont venus partager cette journée conviviale, les bénévoles toujours présents et motivés et également ses partenaires et sponsors pour leur soutien (J. Leseur, Exhort, ABI, Intermarché et la commune de Fains-Véel permettant d'organiser cette manifestation dans la rue du stade, au cœur du village).

Rendez-vous en 2026 !

BROCANTE DE L'ACCA



La Traditionnelle brocante de Véel n'a pas failli à ses habitudes. Organisée par l'Association Communale de Chasse Agréé de Fains-Véel cette 16e édition a connu un vif succès sous une journée très ensoleillée.

Les gagnants de la tombola ont été ravis par divers bons d'achat.

Le président Patrick Bauchet a déjà donné rendez-vous aux exposants le dimanche 6 septembre 2026 à Véel, rue de l'Eglise, ruelle de l'Eglise, rue St Martin et chemin des Trops

ASSOCIATION LES VEILLOTS (HALLOWEEN)

Sorcières, squelettes et citrouilles ont envahi les rues de Véel ! Enfants et adultes ont répondu nombreux à l'invitation de l'association Les Veillots à Véel pour célébrer Halloween dans une ambiance festive et bon enfant. Le rendez-vous était donné devant l'église, où les enfants ont commencé l'après-midi par une séance de dessin, avec en prime la possibilité de se faire maquiller pour se transformer en de redoutables petits monstres.

À la tombée de la nuit, de nombreux groupes se sont élancés dans les rues du village. Chaque quartier, ou presque, a ainsi vu défiler fantômes,



gnomes, squelettes et autres sorcières venus sonner aux portes avec la fameuse formule : « un sort ou des bonbons ! »

La récolte fut généreuse : les habitants ont joué le jeu et offert friandises et sourires à tous ces joyeux petits effrayants. Quelques bonbons ont d'ailleurs été croqués en chemin, histoire de reprendre des forces ! La soirée s'est ensuite poursuivie à la salle communale autour d'un goûter réconfortant et d'une boom de l'épouvante, pour conclure cette belle fête d'Halloween dans la bonne humeur.



Retrouvez toutes les photos sur : <https://www.fains-veel.fr> Onglets : Tourisme / Galerie photos / Halloween à Veel

FOOTBALL CLUB (HALLOWEEN)

Le 31 octobre, une joyeuse horde de petites sorcières, vampires et autres créatures fantastiques a envahi les rues de Fains. Petits monstres et petites sorcières ont arpenté les rues du village à la recherche des bonbons tant espérés », confie la présidente du FC Fains-Véel organisatrice de l'événement.



De nombreux habitants leur ont ouvert leur porte, contribuant ainsi à la réussite de cette collecte sucrée. Après le défilé, les enfants et leurs parents ont partagé un goûter bien mérité, clôturant cette aventure monstrueuse dans la bonne humeur. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine... avec encore plus de frissons et de friandises !



AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Prochains dons
23/04/2026
10/09/2026

L'Établissement Français du Sang Grand Est, en partenariat avec l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles, a organisé une collecte de sang le jeudi 11 septembre, de 16 h à 19 h 30, à la salle Rostand. Les besoins restent constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, et chaque don permet de sauver trois vies. À l'issue de cette collecte, M. le Maire a reçu un courrier du Dr Brullard, exprimant ses remerciements aux donateurs pour leur générosité, ainsi qu'à la commune pour son accueil et son soutien (40 donateurs dont 3 nouveaux)



COLLECTE DES DECHETS

Depuis le 1/11/2025, les jours de collecte sont identiques sur la commune

BACS D'ORDURES MENAGERES (Couvercle rouge/bordeaux)

Collecte : Tous les 15 jours, jeudi matin - semaines impaires

Sortir le bac la veille au soir, soit le mercredi avant 19 h.



BACS DE TRI SELECTIF (Couvercle jaune)

Collecte : Chaque semaine, mercredi soir

Sortir le bac le mercredi avant 19 h.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter
Meuse Grand Sud : (03 29 78 29 77 ou tri.selectif@meusegrandsud.fr)

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNES

Les fêtes de fin d'année approchent. La commune prépare la distribution des colis destinés à nos aînés qui n'ont pas participé aux repas du 19/10/2025

Si vous avez exprimé votre souhait d'en bénéficier en retournant votre coupon d'inscription, élus, membres du CCAS et bénévoles viendront vous remettre votre colis **dimanche 21 décembre 2025, à partir de 13h30.**

Cette année, les colis sont confectionnés par Les Saveurs du Colombier et mettent à l'honneur des produits locaux sélectionnés avec soin.

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la distribution, merci d'en informer la mairie. Vous pourrez alors venir récupérer votre colis jusqu'au 31 décembre 2025, date limite impérative.

Au-delà de ce délai, les colis non retirés seront redistribués aux associations caritatives.

Important : aucun colis ne pourra être remis si le coupon d'inscription n'a pas été retourné.



Distributeurs colis 2024

MANŒUVRES D'HELICOPTERES

Dans le cadre de leurs exercices réguliers, les hélicoptères de la gendarmerie et de l'armée peuvent effectuer des manœuvres de décollage et d'atterrissage sur la commune à proximité de la piste d'ULM. Ces opérations respectent strictement les normes de sécurité en vigueur et n'affectent en rien l'utilisation de la piste par les usagers civils. Ainsi, nous avons pu observer le 17 septembre 2025 l'exercice d'un hélicoptère de la gendarmerie sur le plateau de Véel.

Piste des ULM



MESSE DU SAMEDI 8 NOVEMBRE - ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

La messe célébrée le samedi 8 novembre à 18 h, en l'église Sainte-Catherine, a réuni près de 150 personnes.

La célébration était présidée par l'abbé Bernard Paté, récemment nommé responsable des paroisses Saint Maxe du Barrois et Sainte Mère Teresa des Valmonts d'Ornain, en remplacement de l'abbé Franck Guérin.

Les paroissiens de la commune étaient chaleureusement invités à participer à cette messe et à rencontrer leur nouvel abbé à cette occasion.



CHATS ERRANTS

Les chats errants ne relèvent pas uniquement d'une préoccupation individuelle mais d'un sujet collectif. Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires. En vertu de l'article L. 211-27 du code rural et de la pêche maritime, les maires peuvent procéder à la capture de chats errants qui ne sont pas identifiés (c'est-à-dire ni tatoués ni « pucés »).

Dans le cadre de la régulation de la population féline sur la commune de Fains-Véel, une campagne de stérilisation des chats errants est en cours. Les animaux sont capturés avec soin, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture par le policier municipal. A ce jour deux chats ont déjà été capturés et stérilisés pour un objectif total de dix chats dans cette opération. Cette action est menée en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot et le refuge de Cathy, que nous remercions pour leur précieux soutien.



Nous comptons sur la compréhension et la bienveillance de chacun envers cette démarche respectueuse des animaux.

PROLIFERATION DE PIGEONS

Afin de lutter contre la prolifération importante de pigeons sur la commune, notamment dans le secteur de la Verrerie à Fains, et celui de l'église et rue d'Egremont à Véel, M. le Maire a pris un arrêté (N°068/2025) interdisant formellement de nourrir les pigeons, sur le domaine et propriétés privées.

Tout contrevenant s'expose à une verbalisation par la police municipale. Cette mesure vise à protéger la salubrité publique, préserver le patrimoine communal et limiter les nuisances. Nous comptons sur le civisme et la coopération de chacun pour le respect de cet arrêté.



GRUE SAUVAGE (Grippe aviaire)

Une grue sauvage morte a été découverte dans un champ, sur le haut du chemin de Tourteloup. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) averti est intervenu pour procéder à l'enlèvement de l'animal.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2025 confirme le niveau de risque d'influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire) sur l'ensemble du territoire national. Cette décision fait suite à une recrudescence de cas détectés dans la faune sauvage et vise à prévenir toute contamination des élevages domestiques. Par mesure de précaution, il est demandé de ne pas s'approcher ni de tenter de déplacer les oiseaux sauvages morts ou blessés.



LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Dans un souci constant de transparence, de proximité et d'efficacité, la commune a développé un ensemble complet d'outils de communication à ses administrés. Ils se complètent et assurent une diffusion optimale des informations municipales (réglementaires, pratiques ou liées à la vie locale auprès de l'ensemble des administrés).

1. Les supports de communication traditionnels

Les supports physiques restent essentiels à la diffusion de l'information. Ils comprennent l'affichage réglementaire en mairie et sur les divers panneaux dédiés, les courriers et documents administratifs adressés ou remis aux administrés, les publications disponibles à l'accueil de la mairie. Ces outils garantissent un accès direct, permanent et conforme aux obligations légales.

2. Le site internet communal

Le site institutionnel constitue la plateforme de référence pour accéder à l'information municipale. On peut y consulter les démarches administratives, formulaires et autorisations, l'actualité municipale et les projets en cours, les documents officiels (délibérations, comptes rendus, arrêtés, rapports, documents budgétaires...), les services municipaux et intercommunaux. Mis à jour régulièrement, il assure une diffusion centralisée, fiable et continue des informations.

3. L'application mobile CityAll

Pour renforcer la réactivité et moderniser la communication, la commune s'est dotée de CityAll, une application mobile permettant de recevoir en temps réel des notifications (alertes, travaux urgents, dispositifs exceptionnels...), d'être informé rapidement des événements municipaux et associatifs, de disposer d'un outil simple, mobile et accessible favorisant une communication directe et instantanée.

4. Le Flash Infos

Le Flash Infos est un support papier destiné à relayer des informations déjà diffusées par ailleurs. Il permet une communication synthétique, une adaptation au contexte, notamment en cas d'événements exceptionnels ou d'informations prioritaires.

5. L'agenda de poche annuel

Distribué chaque année, il rassemble des informations pratiques sur les services municipaux, des coordonnées utiles. Son format compact et fonctionnel en fait un outil apprécié, permettant à chacun de disposer d'un repère annuel simple, clair et toujours accessible.

Une communication cohérente, moderne et transparente grâce à la coordination de l'ensemble de ces outils. La commune réaffirme son engagement en faveur d'une information fiable, fondée sur des contenus vérifiés, d'une accessibilité renforcée, via des supports adaptés à tous les publics, traditionnels et modernes, mêlant supports physiques et outils numériques, d'une transparence conforme aux obligations institutionnelles.

**POUR ÊTRE INFORMÉS EN TEMPS RÉEL ET SIMPLIFIER TOUTES VOS DÉMARCHES,
N'HÉSITEZ PAS À UTILISER LE SITE INTERNET AINSI QUE L'APPLICATION CITY-ALL.**

👉 **Sur le site internet (<https://www.fains-veel.fr>) retrouvez les actualités de la commune, les démarches administratives, les informations pratiques (services, horaires, agenda...), comptes rendus et documents officiels... et avec le module signalement qui permet de déclarer facilement, rapidement et précisément diverses situations.**

👉 **Avec l'application City-All, recevez directement sur votre téléphone :**

- les alertes et notifications importantes (travaux, coupures, événements...),
- les infos du quotidien,
- les messages de prévention et de sécurité.

L'application est gratuite, simple d'utilisation et vous permet de rester informés où que vous soyez.

📱 **Comment faire ?**

1. Téléchargez City-All sur votre smartphone (App Store ou Google Play).
2. Recherchez le nom de notre commune.
3. Abonnez-vous gratuitement pour recevoir automatiquement les informations.

Grâce à ces outils, restons plus proches, mieux informés et plus réactifs !

La mairie est à votre écoute

Contactez-nous pour toute information complémentaire ou pour convenir d'un rendez-vous.